



Texte détérioré

22

meure

PEAUX VERTES
MAISON OVIDE GODIN,
Grant, Québec

sonst F.O.B., Québec et
en enlevées. Peaux avec
nées sans sel payées sui-

salées .06 1/2 c la lb.
s fraîches .06 1/2 c la lb.
lbs. chaque peau.

toutes les peaux de 52
les peaux de 50 lbs. net,
ne.

engraissés, enlevées par
pièce .80 chaque. Peaux
bonne qualité \$1.75 sans
de moins. Peaux de
campagne à .55c cha-

on fraîchement enlevées
vant leur valeur. Peaux
laine .05c.
du 19 au 31 mars 1934.

maison ou
se-cour

DIVERS

.....\$1.60 à \$1.80
triées)..... 1.50
e)..... 1.45
jaunes)..... 1.75

ALIMENTAIRES

..... 1.25
..... 1.35
ings)..... 1.45
..... 1.55
fine..... 1.45
..... 1.30
..... 1.85
ute 80 lbs..... 2.65
coton 80 lbs..... 2.70
..... 1.20
..... 2.50
..... 3.20
%..... 1.70
24%..... 2.00
..... 15.00
..... 10.50
..... 2.50
..... 3.50

.....\$6.85
..... 6.55
..... 6.45
..... 6.35

......63
Le sac
.....\$1.40
0 lbs..... 1.00

RD SALÉ

0 lbs au baril).....\$33.00
0 lbs au baril)..... 32.00
0 lbs au baril)..... 31.00
0 lbs au baril)..... 30.00

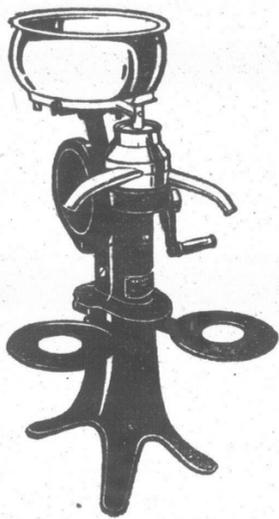
0 lbs au baril).....\$29.00
ut, gras et maigre 28.00

amiques composés

Potas- se (K ₂ O)	En sacs	Prix au comptant
10%	125 lbs	\$25.50
4%	125 lbs	\$21.00
6%	125 lbs	\$25.00
10%	125 lbs	\$29.00
10%	125 lbs	\$28.00
7%	125 lbs	\$29.50
10%	125 lbs	\$31.50
7%	125 lbs	\$35.50

Superphosphate et Phos-
phates et engrais composés
REAL.

**EPARGNE
LA CREME
et
FAIT
PLUS
D'ARGENT**



**Le Nouveau
CENTRIFUGE
No. 7
MASSEY-HARRIS**

Le Centrifuge, Moderne avec toutes les Caractéristiques Modernes—c'est le plus parfait écrémeur sur le marché—il obtient toute la crème—il a des coussinets à billes protégés et un fuseau renfermé, lui assurant une longue durée et une facilité exceptionnelle à tourner—l'étagage est le plus épais possible—il est d'un fini laqué brillant et durable qui est facile à nettoyer—et chaque Centrifuge Massey-Harris est essayé et éprouvé à être le plus parfait écrémeur.

Achetez votre Centrifuge de l'Agent Local Massey-Harris. Il sera content de vous donner toutes les particularités des caractéristiques qui rendent ce Nouveau Centrifuge MASSEY-HARRIS si populaire avec ceux qui l'emploient. Employez un Massey-Harris et obtenez tout le profit possible.

**LA CIE. MASSEY-HARRIS,
LIMITÉE**
Fondée en 1847
Montréal, Toronto, Moncton,
Winnipeg, Brandon, Regina,
Saskatoon, Swift Current, Yorkton,
Calgary, Edmonton, Vancouver
Agences Partout

Consultations légales

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes, établies par le jour. al.
1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné.
2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Q. L'école de l'arrondissement No 8 ayant été fermée, les enfants ont été dirigés vers l'école de l'arrondissement No 1. Les contribuables de l'arrondissement No 8 ont payé l'entretien et les réparations encourues pour l'arrondissement No 1 durant ce temps. Est-ce que les contribuables de l'arrondissement No 1 sont tenus de payer maintenant les réparations faites à l'école de l'arrondissement No 8.

Rép. à G. B. Les commissaires et les syndics d'écoles doivent partager leur municipalité respective en arrondissement d'écoles qu'ils d'assignent par des numéros. Ils peuvent aussi, quand ils le jugent à propos, changer par résolution les limites des arrondissements existant et en établir de nouveaux ou les diviser.

S'il devient nécessaire d'acquiescer ou d'agrandir l'emplacement d'une maison d'école, de construire, de reconstruire, d'agrandir ou de réparer une ou plusieurs maisons d'école ou leurs dépendances, et d'acheter ou réparer le mobilier ou le matériel scolaire, les commissaires ou les syndics d'écoles peuvent imposer, pour cette fin, soit l'arrondissement en particulier, soit la municipalité entière, suivant que l'un ou l'autre mode est déjà en vigueur dans la municipalité.

La cotisation ainsi imposée peut être payée par annuité pour un espace de temps qui ne doit pas excéder cinq années.

Le mode adopté dans les cas ci-dessus ne peut être changé que par une résolution de la Commission Scolaire approuvée par le Surintendant six mois après qu'un avis à cette fin a été donné aux contribuables.

PAROISSE ET FABRIQUE.—Q. Je suis le propriétaire depuis environ douze ans de trois morces de terre désignées par des numéros cadastraux différents et surtout indiqués pour partie de lot c. Les cotiseurs ont évalué tout le lot à mon nom et il a été toujours payé les taxes municipales, scolaires et réparations d'église. L'année dernière la Corporation Municipale, à la suite d'une plainte par moi portée, a corrigé son évaluation et m'a porté au rôle d'évaluation pour les parties de terrain qui étaient réellement ma propriété. Le Secrétaire des syndics a l'attention de qui les détails susmentionnés ont été portés, il y a quelque temps, prétend avoir soumis mon cas à qui de droit et allègue actuellement que je suis obligé de payer encore cinq ans pour la raison que le rôle de perception a été homologué pour une période de cinq ans, deux mois avant le changement d'évaluation municipale. Quelle est la ligne de conduite que je dois tenir pour forcer les syndics à corriger le rôle de perception et m'éviter de payer tout surplus?

Rép. à H. D. Tous les cinq ans, jusqu'à ce que le dernier versement de la cotisation soit payé, l'acte de cotisation doit être révisé par les syndics, et l'acte ainsi révisé est homologué par les commissaires qui doivent observer, pour le tout, les formalités prescrites en premier lieu pour tout acte de cotisation.

Les syndics peuvent aussi réviser l'acte de cotisation chaque année ou pendant une année quelconque dans le cours des cinq ans, pourvu que chacune de ces révisions spéciales soit autorisée par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, sur requête des syndics et recommandation du Ministre des Affaires Municipales.

Lorsque l'acte de cotisation a été homologué par les commissaires, les syndics peuvent exiger des contribuables le paiement des cotisations ou contributions et en poursuivre le recouvrement.

CHEVAL.—Q. Ayant l'intention de louer un cheval pour certains travaux de labour que j'avais à entreprendre, n'ayant pas d'argent et craignant d'acheter un vieux cheval, un cultivateur s'est tout de même offert à me vendre un de ses vieux chevaux. Il connaissait l'ouvrage que je désirais faire exécuter par ce cheval et il m'a assuré que le tout ferait mon affaire. J'ai eu confiance, en la parole de cet homme et acheté le cheval au prix de \$17.00. Ce cheval était hors d'usage, incapable de pouvoir travailler. Je lui ai donné tous les soins possibles et enfin ayant perdu courage je l'ai tué. Il m'a été impossible de le louer n'ayant pas les agents requis pour encourir la dépense d'une location ou d'un achat. Je souffre des dommages. Je désire savoir si j'ai quelques recours contre cette personne?

Rép. à W. D. Vous ne pouvez pas vous attendre, après avoir su que vous achetiez un vieux cheval et surtout en le payant le prix de \$17.00, avoir un animal de première qualité et susceptible de vous donner un bon rendement. En premier lieu vous saviez qu'il s'agissait d'un vieux cheval et les représentations à vous faites ont dû être à l'effet que le vendeur croyait que ce cheval pouvait faire votre affaire sans toutefois le garantir. Si ce cheval avait des défauts cachés ou s'il était impropre à l'usage auquel il était destiné, ou s'il avait quelques vices rédhibitoires, c'était à vous d'y voir dans un délai raisonnable et non pas de tuer le cheval après lui avoir donné tous les soins que vous alléguez à votre lettre.

Votre affaire ne paraît excessivement dangereuse et j'oserais même dire que vous avez aucun recours. A tout événement, seul votre avocat, après avoir pris connaissance de tous les détails en cette affaire et pesé le pour et le contre, pourra vous donner une direction sûre et précise.

VENTE DE FOIN ET PAIEMENT D'ACTION DE COMPAGNIE.—Q. 1. Une personne à qui j'ai vendu du foin ne m'a pas payé son compte. Le débiteur travaille dans les bois cet hiver. Suis-je en droit de faire saisir ses gages?
2. J'ai trouvé à acheter une action d'une certaine Compagnie incorporée par Lettres Patentes. Je suis dans l'impossibilité de pouvoir effectuer le paiement. Peuvent-ils me forcer à payer le montant convenu?

Rép. à N. F.—1. De par la loi vous avez le droit de faire saisir la partie saisissable de ses gages mais il vous faut en premier lieu instituer des procédures contre lui et prendre jugement.
2. La Compagnie a le droit d'instituer des procédures contre vous pour le paiement de cette action ou purement et simplement de confisquer la part vendue.

Saveur distinctive



**MÉLANGE
ORANGE
PEKOE**
pour une occasion spéciale

Les engrais "ALBATROS"

Superphosphate et engrais chimiques de toute nature



Engrais chimiques composés

Une fois employés vous ne vous en passerez plus

Livraison immédiate effectuée de nos entrepôts à

QUÉBEC, LÉVIS, MONTRÉAL

Analyses garanties

Sacs forts, résistants

International Fertilizers Limited
71 rue St-Pierre, Québec

Usines: St-Jean, N. B., et Québec, P. Q.

Production annuelle: 60,000 tonnes.

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSION

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter tous genres d'impressions tels que:

Brochures—Rapports—Factures
Catalogues—Billets de Lettres
Circulaires—Enveloppes—Factures—Etc.—Etc.

DANS LA COMPAGNIE DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

ou

"SOLEIL"

Nos prix sont bas! Demandez nos cotations

LE SOLEIL LTEE

(Département de L'Imprimerie)

22

22